

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 07 juin 2016

Convocation du 30/05/2016

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 13

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 14/06/2016.

L'an deux mil seize, le sept juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Marie-Claire VIRIEUX, Armelle PONCET, Isabelle JOREAU, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Christophe GAIGNON, Nicolas DAVIAUD, Mireille FOURMOND, Dominique GIRARD, Jean-Baptiste ROTTIER.

Absents : Emmanuelle PATURAL, Thierry MARCHAU, excusés

Bon pour pouvoir :

DCM 2016-37

Portail et portillon cimetière

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de changer le portail et le portillon du cimetière
Il propose deux devis :

- DUJARDIN Concepts sis à ALLONNES (49650) pour un montant de 3 954.51 € HT soit 4 745.41 € TTC
- JARNAC Samuel sis à SAUMUR (49400) pour un montant de 3 369.00 € HT soit 4 042.80 € TTC.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
Par 11 voix pour JARNAC Samuel
Par 2 voix pour DUJARDIN Concepts

- **DESIGNE** Monsieur JARNAC Samuel sis à SAUMUR (49400) pour effectuer les travaux de fabrication du portail du cimetière et le portillon pour un montant de 3 369.00 € HT soit 4 042.80 € TTC.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer et d'effectuer les démarches pour ces travaux.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 14/06/2016

Le Maire,
F.STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 14/06/2016
Et de la publication, le 14/06/2016

